

Mercredi 13 avril 2022

L'État doit réinvestir l'argent des énergies renouvelables dans une transition juste et durable !

Selon France énergie éolienne, compte tenu de la crise des prix de l'énergie, les énergies renouvelables, avec le solaire et l'éolien en tête, vont rapporter 14,4 milliards d'euros à l'Etat entre septembre 2021 et décembre 2022. Dépassant les prévisions, cette rentabilité réaffirme le potentiel économique des énergies renouvelables. Se félicitant de ce retour sur investissement, le CLER-Réseau pour la transition énergétique appelle l'État à réinvestir massivement cet argent dans une transition énergétique juste et durable.

Les énergies renouvelables : une opportunité pour la France

Les rentes générées par les énergies renouvelables sont une démonstration irréfutable de la compétitivité de ces installations face aux énergies fossiles. Dans le contexte actuel de hausse des prix de l'énergie sous fond de dépendance énergétique, les énergies renouvelables représentent une solution durable pour répondre aux nombreux défis énergétiques auxquels nous sommes confrontés. Il s'agit d'un investissement public aux multiples bénéfices : pour le climat, les finances publiques, l'emploi et le dynamisme économique.

Le CLER-Réseau pour la transition énergétique, pionnier dans le développement et la défense des énergies renouvelables, appelle ainsi à accélérer les projets d'énergies renouvelables sur tous les territoires.

Investir dans une transition énergétique socialement juste

Les 14 milliards générés par les énergies renouvelables représentent plus de trois fois le budget alloué par les institutions publiques à la rénovation énergétique des bâtiments. Dans un pays qui compte 12 millions de précaires énergétiques et 5 millions de logements considérés comme passoires énergétiques, il est urgent et nécessaire de réinvestir ces sommes dans l'accompagnement à la rénovation énergétique des logements. Pour le CLER-Réseau pour la transition énergétique, il est prioritaire de financer la mise en place d'un bouclier énergie solide et protecteur pour lutter contre la précarité énergétique, proposé dans le cadre de l'Initiative Rénovons. Afin de venir en aide aux plus fragiles, l'association propose ainsi de revaloriser le chèque énergie à hauteur de 700 euros pour les ménages les plus modestes, mesure qui représente un coût global de 2,5 milliards d'euros.

"Nous sommes en train de vivre un changement de paradigme qui affirme le rôle protecteur et bénéfique des énergies renouvelables. La facture énergétique de demain doit être la conjugaison d'un prix maîtrisé grâce aux énergies renouvelables et d'une consommation réduite grâce à l'efficacité énergétique."
affirme Jean-Baptiste Lebrun, Directeur du CLER-Réseau pour la transition énergétique.

Contact presse :

Stéphanie Cayrol, Responsable communication : stephanie.cayrol@cler.org - 06 63 75 33 89